

# Le Petit Varsois

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°26 - JUILLET 2015



Jean-Marc de Lustrac

**Directeur de Publication :**  
Jean-Marc de Lustrac

**Responsable de la Rédaction :**  
Bruno Vitry

**Membres de la Commission Information Communication :**

Nadia Delépine, Françoise Herzog, Maryse Potel, Coralie Guéry, Damien Beaulieu, Gérard Vincent, Matthias Nouvet,

**Adresse :** Mairie, Le Bourg, 16330 Vars.  
**Tél :** 05 45 39 73 04  
**Mail :** mairie.vars16@wanadoo.fr  
**Site :** www.mairie-vars16.fr

- Budget
- Police municipale
- Projets pédagogiques
- Associations
- Manifestations
- Revue de Presse
- Hommage

## Hommages

C'est le cœur lourd que j'entame cet édit. **Stéphanie Chambrier**, notre adjointe aux finances, nous a quittés des suites d'une longue et douloureuse maladie. Durant ces huit années, elle s'est énormément investie pour sa commune. Nous perdons une grande élue, amie de tous. Je tiens à nouveau à lui rendre hommage et invite tous ceux qui l'ont connue à garder le souvenir de son sourire lumineux, plein de vie.

Le premier semestre de l'année est marqué par le vote du budget municipal et s'achève par les prévisions budgétaires 2015. Malgré les contraintes financières qui pèsent sur les collectivités, nous clôturons les comptes 2014 avec un excédent. Le budget prévisionnel a été préparé avec la même rigueur que les années précédentes, en y intégrant nos investissements 2015 et pour la 8<sup>e</sup> année consécutive le Conseil Municipal maintient sa position, celle de **ne pas augmenter les taxes communales**.

Les Varsois font face ces derniers mois à **des actes d'incivilités** de plus en plus fréquents. Dégradations, tags, conflits de voisinage, vitesses excessives, vols... sont devenus monnaie courante sur notre commune et engendrent une dépense d'énergie et des coûts toujours plus élevés pour les habitants et la collectivité. Outre de nouvelles installations techniques (coussins berlinois, radar pédagogique au niveau du Portal), l'équipe municipale se mobilise et a

récemment délibéré en faveur de la création d'un poste de **policier municipal**. Recruté depuis le mois de mai, **Pierre Normand** a pour mission principale d'agir en faveur de la **tranquillité publique**. Il est également chargé du « plan communal de sauvegarde » (dispositif de gestion des risques) et du dispositif « voisins vigilants ». Il s'agit là de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux, mairie, police municipale, habitants, non seulement pour dissuader les cambrioleurs, mais aussi pour favoriser les solidarités de voisinage et briser l'isolement. Ce dispositif vous sera détaillé à la rentrée, au cours de réunions publiques auxquelles je vous invite vivement à participer.

**La Fête de la Musique et les Nuits Romanes (2<sup>e</sup> édition varsoise)** signent le début d'un été chaud et festif. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui se sont impliqués dans ces manifestations, contribuant à leur réussite et le monde associatif en général pour son investissement dans la vie de la commune.

**Les chaleurs estivales** doivent nous appeler à une vigilance et une solidarité accrue, notamment vis à vis des personnes les plus fragiles. J'invite les personnes isolées et/ou à risque à s'inscrire sur le registre de la mairie si ce n'est pas déjà fait.

Notre projet « **superette** », très attendu, avance ! Le groupe COOP Atlantique vient de déposer une demande de permis de construire. Le projet repose dans un premier temps

sur une surface commerciale de 280 m<sup>2</sup>, avec une réserve foncière permettant à moyen terme un agrandissement du magasin et la création de 2 pompes à carburant. Le calendrier se précise donc, avec une ouverture prévue en juin 2016 (6 mois d'instruction, puis 4 à 5 mois de travaux).

La réforme territoriale (**Loi NOTRE**) impose de constituer des communautés de communes (CDC) à 20000 hab, avec transferts de compétences des communes. Elle représente un des enjeux majeurs dans les années à venir. Un projet de rapprochement entre la CDC de la Boixe, la CDC du Pays Manslois et celle d'Aigre a été engagé. Mais notre commune est plutôt tournée vers le Grand Angoulême dans ses flux et beaucoup moins vers le nord Charente, c'est pourquoi nous n'écartons pas cette hypothèse.

Enfin, élu et agents municipaux souhaitent une belle et heureuse retraite à **Alain Pierre**, qui a servi la commune pendant 35 ans avec dévouement et professionnalisme. Merci Alain !

A vous tous, je souhaite d'excellentes vacances bien méritées, et donne rendez-vous à la rentrée !

**Jean-Marc DE LUSTRAC**

*« On se demande parfois si la vie a du sens, et puis on rencontre des êtres qui donnent un sens à la vie » Brassai*





## APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2014

Monsieur le Maire présente les titres définitifs et les créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Mme Christine HENDRYCKS, Receveur municipal, du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer pour l'ensemble des budgets.

## APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

Madame Bernadette GARDETTE est nommée Présidente de séance lors du vote des comptes administratifs. Monsieur le Maire sort de la salle (L2121-14 et -21 du CgCT).

## AFFECTATIONS DE RESULTAT 2014



### Budget principal :

Il présente un excédent de fonctionnement de 382 613.10 €.

Résultat de l'exercice	201 745.56
Résultats antérieurs reportés	180 877.54
Résultats à affecter hors RAR	382 623.10
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	95 630.30
Solde des Restes à Réaliser*	-104 344.00
Besoin de financement	8 713.70
Affectation en réserve en investissement R 1068	8 713.70
Report en fonctionnement R002	373 929.40

**Budget CCAS :** Il présente un excédent de fonctionnement de 4 947.65 €.

Résultat de l'exercice	1 652.58
Résultats antérieurs reportés	3 295.07
Résultats à affecter hors RAR	4 947.07
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	1 125.00
Solde des Restes à Réaliser	néant
Besoin de financement	néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	0
Report en fonctionnement R002	4 947.65

### Budget Transport scolaire :

Il présente un excédent de fonctionnement de 5 280.96 €.

Résultat de l'exercice	- 521.53
Résultats antérieurs reportés	0
Résultats à affecter hors RAR	5 280.42
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	24 689.00
Solde des Restes à Réaliser	Néant
Besoin de financement	Néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	Néant
Report en fonctionnement R002	5 280.96

### Budget Assainissement :

Il présente un excédent de fonctionnement de 41 945.42 €

Résultat de l'exercice	28 579.58
Résultats antérieurs reportés	0
Résultats à affecter hors RAR	13 365.84
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	- 20 674.83
Solde des Restes à Réaliser	-1 000.00
Besoin de financement	néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	21 674.83
Report en fonctionnement R002	20 270.59

### Budget Hameau Rossignol :

Il présente un excédent de fonctionnement de 230 881.63 €.

Résultat de l'exercice	39 762.68
Résultats antérieurs reportés	191 118.95
Résultats à affecter hors RAR	230 881.63
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	1 246.44
Solde des Restes à Réaliser	Néant
Besoin de financement	Néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	Néant
Report en fonctionnement R002	230 881.63

### Budget Lotissement commercial :

Il présente un déficit de fonctionnement de 0.58 €.

Résultat de l'exercice	100 892.00
Résultats antérieurs reportés	-100 891.42
Résultats à affecter hors RAR	0.58
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	0
Solde des Restes à Réaliser	Néant
Besoin de financement	Néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	Néant
Report en fonctionnement R002	0.58

### Budget Lotissement mixte :

Il présente un déficit de fonctionnement de -28 271.53€.

Résultat de l'exercice	0
Résultats antérieurs reportés	-28 271.53
Résultats à affecter hors RAR	- 28 271.53
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	0
Solde des Restes à Réaliser	Néant
Besoin de financement	Néant
Affectation en réserve en investissement R 1068	Néant
Report en fonctionnement R002	- 28 271.53

### Budget Lotissement le Reclus :

Il présente un excédent de fonctionnement de 114 835.61 €.

Résultat de l'exercice	27 304.32
Résultats antérieurs reportés	114 531.29
Résultats à affecter hors RAR	141 835.61
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	0
Solde des Restes à Réaliser	Néant
Besoin de financement	0
Affectation en réserve en investissement R 1068	Néant
Report en fonctionnement R002	141 835.61

### Budget Bar-restaurant :

Il présente un excédent de fonctionnement de 2 857.66 €.

Résultat de l'exercice	2 857.66
Résultats antérieurs reportés	0
Résultats à affecter hors RAR	2 857.66
Solde d'exécution d'investissement (R001 ou D001)	- 52 006.48
Solde des Restes à Réaliser	97 000.00
Besoin de financement	0
Affectation en réserve en investissement R 1068	0
Report en fonctionnement R002	2 857.66

## VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2015

Sur proposition de Monsieur le Maire de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales pour 2015 (8<sup>e</sup> année consécutive), le Conseil municipal décide à l'unanimité, après en avoir délibéré, de conserver les taux des taxes locales de 2014 pour 2015.

	Tx de réf	Bases d'im-	taux	Pdt correspdt
Taxe habitation	15,45	1 942 000	15,45	300 039
T. foncière (bâti)	21,8	2 186 000	21,80	476 548
T. foncière (non bâti)	51,33	97 800	51,33	50 201
CFE	22,21	49 800	22,21	11 061
<b>Total</b>				<b>837 849</b>

Remarque : 60 000 € reversés au titre de la péréquation (redistribution aux communes les moins riches de l'EPCI).



Le compte-rendu complet est disponible en mairie.

## Entretien avec le policier municipal

BVI : Bonjour, pouvez-vous, s'il vous plaît, vous présenter ?

PN : Je m'appelle Pierre Normand, je suis né à Cognac où j'ai fait toutes mes études avant de partir en école de sous-officier à Agen puis de suivre une carrière militaire en Bretagne.

BVI : Depuis combien de temps êtes-vous policier municipal ?

PN : Je suis entré en Police municipale il y a bientôt 18 ans en commençant à Rennes puis en passant une douzaine d'années sur la Côte d'Azur entre Vallauris et Cannes. J'ai aussi exercé dans la région parisienne et maintenant à Vars.

BVI : Quels sont vos principaux pouvoirs ?

PN : Nos prérogatives ont beaucoup évolué depuis la loi de 1995 grâce à laquelle nos pouvoirs ont été sans cesse améliorés et augmentés dans plusieurs domaines comme le code de la route où nous pouvons relever environ 95 % des infractions par procès-verbaux.

BVI : Quelle est votre principale fonction ?

PN : Ma fonction première est la prévention et la police de proximité à laquelle j'attache beaucoup d'importance, car elle permet bien souvent d'atténuer les conflits et les différends par la connaissance du terrain et des administrés.

BVI : Quelle est votre feuille de route ?

Les tâches que me confie M. le Maire sont de nature à assurer la prévention, la surveillance du bon ordre, la tranquillité, la sécurité et



## Etat civil

**MARIAGES** : M. BETAYEB Yoann Salim et Mme SICARD Virginie Claire, le 05/05/2015 ; M. NEXON Thomas et Mme INGRAND Charlène Valérie, le 06/06/2015 ; M. BONJEAN Francis Olivier et Mme MAZEAJ Yaëlle Virginie, le 27/06/2015

### DÉCÈS :

Mme DAUX Gislaine Marie, née MONToux, le 10/01/2015 ; M. GAZAUD Gilbert, le 31/03/2015 ; Mme CHAMBRIER Stéphanie, née NOILLAS, le 25/03/2015 ; Mme AUCOUTURIER Michèle, Marie, Thérèse, née GEMINET, le 19/05/25.



## Bruits du voisinage : petit rappel

La période est propice à la tonte des pelouses et aux des travaux de bricolage. La mairie vous transmet ce rappel des limitations liées à la réglementation sur les bruits du voisinage.

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'engins à moteur thermique ou électrique ne peuvent être réalisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



## Vélos électriques

### Envie d'une balade !

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2014, la mairie vous propose le prêt d'un ou de deux vélos électriques équipés d'un casque, d'un gilet jaune, d'un antiviol, du chargeur de batterie et d'une bombe anti-crevaisson. Les vélos sont disponibles à la Médiathèque aux horaires d'ouverture et vous pourrez ainsi découvrir notre commune. Appelez la médiathèque pour connaître la disponibilité au 05 45 39 82 84. Les conditions du prêt sont : Être résident sur la commune ; un emprunt sur 2 jours minimum et 7 jours maximum ; une pièce d'identité ; une attestation d'assurance responsabilité civile.



la salubrité publiques.

Mon rôle à Vars pour l'instant sera également de gérer l'équipe des services techniques et le suivi des chantiers en cours et à venir.

BVI : On vous voit en photo avec les acteurs Gérard Depardieu et Benoît Poelvoorde. Comment expliquez-vous ce cliché ?

PN : Un arrêté avait été pris pour mettre en place une déviation parce que des scènes du nouveau film de Benoît Delépine et Gustave Kervern « Saint-Amour » se sont déroulées sur notre commune. Je me suis déplacé pour vérifier si tout était en ordre et entre deux prises, je me suis présenté à eux et voilà.

BVI : Notre entretien se termine, avez-vous quelque chose à ajouter ?

PN : Je suis marié et mon épouse exerce les mêmes fonctions sur la commune de Fléac. Je pratique le cyclisme, le VTT et la course à pied. Je suis photographe professionnel en autoentrepreneur. J'ai aussi eu l'opportunité d'être conseiller municipal dans la commune où nous vivions en région parisienne.

BVI : Merci Pierre et bon courage pour vos nouvelles fonctions.



## Exposition

La médiathèque vous invite à l'exposition « Les Varsois ont du talent ! » du 7 au 25 juillet 2015.

Le vernissage est prévu le vendredi 17 juillet à 18 h. Tél. 05 45 39 82 84.

La médiathèque sera fermée pour congés annuels du 9 au 24 août 2015.



## Appel au civisme

Nous constatons que beaucoup de déjections de nos animaux de compagnie souillent nos rues. Pour que Vars conserve son cadre de vie agréable et convivial, nous demandons par civisme que leurs maîtres prennent les précautions nécessaires lors de leur promenade.

Pour ceux qui ne tiendraient pas compte de cette aimable mise en garde, le montant des amendes prévu par la réglementation exposerait tout propriétaire surpris à ne pas ramasser les déjections de son animal à une contravention de 35 €. Qu'on se le dise pour le bien-être de tous !





## Club des Amis Varsois

Depuis fin janvier, le nouveau bureau, sous la présidence de Michèle Doyen, met en place les nouvelles activités du club. Ces activités se dérouleront désormais le mardi à partir de 14 h (belote, scrabble, jeux de société, tricot,...)

La marche a repris le lundi à 14 h. Deux groupes sont proposés : petite et grande marche.

Le voyage organisé sur Côte d'Opale, Londres et Bruges s'est déroulé du 14 au 20 juin.

Le prochain concours de belote est prévu le 19 septembre et le loto le 25 octobre.

Toutes les personnes désirant participer à la marche et autres activités seront les bienvenues, quel que soit l'âge avec une participation de 15 € pour l'année.

Composition du bureau : vice-présidente : Teyssonneyre Marie-Denise ; présidente d'honneur : Guégan Lucienne ; trésorière : Payou Sylvette ; secrétaire : Savarit Paulette.



## Vars Sport Loisirs VSL 16



Nous pratiquons plusieurs sports, footing, renforcement musculaire, différents sports collectifs en loisir le mercredi soir à 20h30 à la salle de sports. Vous pouvez nous apercevoir toute l'année lors du footing équipés de nos lampes frontales.

Cette année nous sommes quelques uns à nous lancer plus sérieusement

dans la course à pieds (10km sur route, semi-marathon, trail, course d'orientation, VTT, raid...) à chacun son envie et sa pratique dans une super ambiance.

Notre projet « courir pour les autres ». En effet, nous pouvons courir sous les couleurs de votre ou vos entreprises et collecter des fonds pour des associations caritatives locales.

Pour tout renseignement, Franck au 06 15 70 47 71 ou [vs116free.fr](http://vs116free.fr)

**Du sport pour moins de 5€ par mois !!!!**



## AS Vars



Une excellente saison pour l'équipe première. Lors du dernier match, malgré les fortes chaleurs, les locaux ont su faire face à l'équipe de Mosnac/Champmillon.

Malgré la fatigue, la première a su garder la maîtrise du terrain en faisant un triplé. Les visiteurs toujours vaillants avaient pu réduire le score mais au coup de sifflet final, la victoire soufflait la montée en 3D. Tout le staff et les supporters de l'AS Vars ont fêté cette belle réussite.

M. Martinez, le coach, part ainsi la tête haute pour son dernier match.



## Chasse Vars

Notre association est adhérente à la fédération des chasseurs de la Charente qui a mis en œuvre, depuis cette année, une campagne publicitaire pour recruter de nouveaux chasseurs: LE PERMIS DE CHASSER A 0€ qui comprend:

- l'inscription au permis de chasser
- la formation théorique et pratique
- le support de formation
- la validation annuelle du permis de chasser
- l'assurance responsabilité civile obligatoire
- l'abonnement d'1 an à la revue "Chasseur en Poitou-Charentes"
- le suivi personnalisé de la fédération des chasseurs.



## Association Vars en Cœur

**Organisation du téléthon sur la commune les 4 et 5 décembre 2015.**

**Association Vars En coeur**  
33, rue Principale, 16330 Vars

[varsencoeur@gmail.com](mailto:varsencoeur@gmail.com)

Tel: 07 82 52 45 30



## REFUGE DE L'ANGOUMOIS

**Cet été, ne les abandonnez pas sur le bord de la route !**

**Tel : 05 45 65 76 99**

Site internet : <http://refugeangoumois.forumgratuit.org/>  
 Groupe FB : Refuge de l'angoumois, charente 16  
 Horaires d'ouverture :  
 - Printemps/été/automne : de 13h30 à 18h  
 - Hiver : de 13h30 à 17h30



## Un chouette projet à l'école maternelle F. Dolto.

Cette année, les enseignantes Mmes Langner et Plantard ont élaboré un projet grâce auquel les enfants ont pu découvrir le monde des rapaces nocturnes.

Le projet s'est découpé en quatre temps forts :

- les animations en classe par Matthieu Dorfiac de Charente Nature
- une sortie nocturne proposée aux familles sur la commune
- une visite du zoo de Chizé
- une exposition des travaux des enfants le jour de la kermesse.

*Avec le soutien de la municipalité !*

Le 11 mars 2015, nous avons travaillé avec Matthieu (de l'association Charente Nature) sur les différentes familles d'animaux : mammifères, amphibiens, oiseaux, poissons, reptiles.

Ensuite nous avons étudié sur les rapaces nocturnes : les chouettes et les hiboux.

Le 25 mars, il nous a fait écouter les chants des rapaces et il nous a montré des dessins pour leurs différentes tailles. On a ensuite recherché dans les pelotes de réjection (que les chouettes recrachent) les os (crânes, mâchoires, pattes...), les griffes, les dents et on les a triés. C'était des os de mulots, souris, musaraignes.

Le 8 avril, il nous a montré plusieurs pattes, serres, plumes, ailes ; on les a touchées. Il nous a parlé aussi de la chaîne alimentaire (qui mange qui ?).

Le 24 avril, on a fait une sortie nocturne avec les parents pour écouter les rapaces.

## Matthieu à l'école



*Texte dicté par les enfants de la moyenne et grande sections*

## ZOODYSSÉE

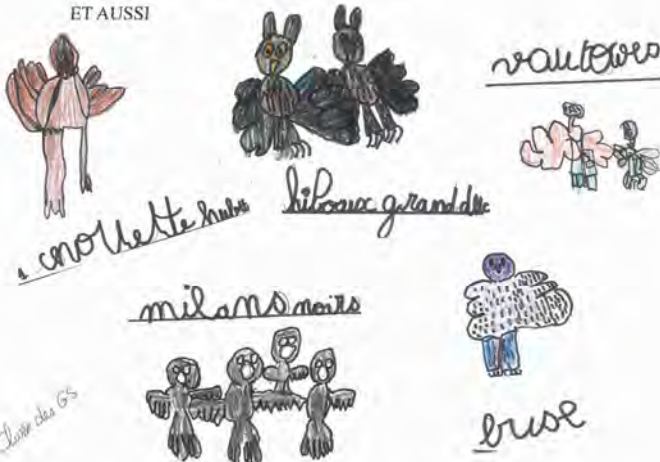
VENDREDI 22 MAI ON EST ALLÉ AU ZOODYSSÉE DANS UN GRAND BUS. IL FALLAIT SE REPOSER CAR ON ALLAIT MARCHER LONGTEMPS.

LE MATIN ON A VISITÉ LE GRAND PARC. ON A PIQUE-NIQUE, APRÈS ON A VISITÉ LE PETIT PARC. ON A JOUÉ DANS L'ENCLOS DES JAGUARS QUI N'ÉTAIENT PAS LÀ.

ON A VU :

- |                                  |                   |                       |
|----------------------------------|-------------------|-----------------------|
| DES CHOUETTES CHEVECHE           | DES MARMOTTES     |                       |
| DES CHOUETTES HARFANG            | DES SERPENTS      |                       |
| DES LAPINS                       | DES BISONS        | DES BAUDETS DU POITOU |
| LES ANIMAUX DE LA FERME          | DES CRAPAUDS      |                       |
| DES BISONS                       | DES GRENOUILLES   | DES SINGES            |
| DES IZARDS                       | UN RENARD POLAIRE | DES ANES              |
| UNE PETITE SOURIS DANS SA MAISON |                   |                       |

ET AUSSI



## zodyssée

VENDREDI 22 MAI ON EST ALLÉ AU ZOODYSSÉE EN CAR. ON A FAIT UNE HEURE ET DEMIE DE ROUTE.

ON EST ALLÉ VOIR DES ANIMAUX. LE MATIN ON A VISITÉ LE GRAND PARC, LE MIDI ON A PIQUE-NIQUE ET L'APRÈS MIDI ON A VISITÉ LE PETIT PARC.

ON EST ALLÉ AU ZOO POUR VOIR DES RAPACES. ON AVAIT UN FEUILLE AVEC LES PHOTOS DES RAPACES, ON DEVAIT LES RETROUVER DANS LE ZOO ET MARQUER LEUR NOM SOUS LA BONNE PHOTO.

ON A VU :

- |                       |                         |
|-----------------------|-------------------------|
| DES CHOUETTES EFFRAIE | DES CHOUETTES CHEVECHE  |
| DES CHOUETTES HARFANG | DES HIBOUX GRAND DUC    |
| DES CHOUETTES HULOTTE | DES PAONS               |
| DES MILANS NOIRS      | DES VAUTOURS            |
| UNE BUSE              | LES ANIMAUX DE LA FERME |
| DES TORTUES           | DES RENARDS             |
| DES LOUPS             | DES BISONS              |
| DES IZARDS            | DES ANES                |
| ET AUSSI              |                         |





## Manifestations passées



Notre maire, Jean-Marc de Lustrac, a chanté et dansé avec la Compagnie Créole. Dans une salle comble, le groupe a fait la promotion de sa future tournée. Originaire de Vars, les responsables de Sofest n'ont pas été déçus de l'accueil ; « très chaleureux »

s'est même confiée la chanteuse du groupe, Clémence. Quant à José, le chanteur, « On dit que nos chansons n'ont pas pris une ride. Tout le monde connaît les refrains et notre enthousiasme est toujours là. Nous apportons du bonheur dans les cœurs avec nos chants pour plusieurs générations ».

Pour sa dernière Fête de la Zic sous la forme que vous avez connue pendant 8 ans, l'équipe au complet tire sa révérence pour laisser la place à un nouvel élan de l'association.



La soirée du 20 juin dernier s'est déroulée sous un soleil de plomb où familles, amis et voisins ont pu à nouveau se retrouver comme chaque année. La programmation assurée par Franck a été une nouvelle fois de qualité : "Des Airs de Rien" qui a proposé ses propres compositions suivies d'"Anagramm" qui a clôturé la fête pour nous faire vibrer sur du Bob Marley, Police en passant par Neil Young ou Ben Harper.

Encore un grand merci au meilleur du top des tops des bureaux, Anne-Marie, Annie, Jenny, Jacques, Fred et Franck et tous les bénévoles qui ont contribué à sa réussite.

Alors, un, deux, trois, prêts partez pour les nouvelles recrues...."

**Judi 2 juillet** : 2<sup>e</sup> Nuit Romane autour de notre église St Denis mise en lumière pour l'occasion. Ce 11<sup>e</sup> festival proposé et organisé par la Région, nous permet d'accueillir des spectacles de qualité et de mettre en valeur notre patrimoine Roman.

Cette année nous avons accueilli la Cie "Avis de Tempête" avec son spectacle "Au Crépuscule" au hameau Rossignol. Dans ce cirque aérien et poétique des personnages se croisaient et se retrouvaient sur une place de village sur des airs d'après guerre.

Le moment convivial s'est déroulé sur le parvis de l'église illuminée où étaient proposés des produits locaux, parfois bio.

La Région finance entièrement le spectacle et la lumière et la mairie prend en charge l'organisation et la sécurité de ce moment de convivialité.

Plus de 700 personnes étaient présentes pour cette soirée « Nuit romane ». Jean-Marc de Lustrac a remercié la Région qui, une fois de plus, a fait confiance à son équipe municipale afin que cette nuit romane reste un moment de détente et de festivité. Nous pensons déjà à l'année prochaine !



## Manifestations à venir

**Du 19 au 26 septembre** : bourse aux livres à la médiathèque.

**Samedi 3 octobre** : Concerts Métal de l'association " Vars Attacks " à la salle des Fêtes.

**Dimanche 11 octobre** : Festival « Au fil du conte » ; 10 h : atelier baleinophone à partir de 6 ans ; 15 heures : conte « Le vagabond céleste » à partir de 12 ans par le conteur québécois Simon Gauthier.

**Dimanche 25 octobre** : Loto des " Amis varsois " à la salle des Fêtes à partir de 14 heures.



Alain, notre garde-champêtre, toute l'équipe municipale te remercie d'avoir œuvré pour notre commune. Nous te souhaitons une belle et heureuse retraite !

## Jadis : le passé de notre région à un avenir.

L'association *Au fil du temps le canton de Saint-Amant-de-Boixe* présentera le n°14 de sa revue d'histoire locale *Jadis...* à la salle des fêtes de Vars (à côté de la mairie), le samedi 26 septembre 2015 à 15h30. À cette occasion, une conférence sur les templiers en Charente sera présentée par Anaël Vignet.

Comme pour les années précédentes, le sommaire de la revue témoigne de la variété des sujets abordés : *Dolmen de la Boixe ; brève histoire de Jadis ; le château de Beaumont à Vars ; les maisons de vignes ; Le parcours d'un maçon limousin en Charente, De Dom Rémi Carré à l'orgue renaissance ; la translation du cimetière de Xambes ; Mauvais temps et pauvreté à la veille de la Révolution française (1783-1785) ; le moulin de Marsac ; le château d'eau de Villejoubert ; Saint-Amant-de-Boixe : 150 ans d'école publique ; vous les avez peut-être connus : Ambérac : le régénérateur pulmonaire du Dr Bouyer.*

Fidèle à sa ligne éditoriale, *Jadis...* souhaite rassembler tous ceux qui s'intéressent à l'histoire locale. Vous pouvez nous aider dans notre démarche en rejoignant l'association, en nous proposant un article (ou un sujet d'article) ou en nous signalant tous documents en votre possession (photos anciennes, lettres, en-têtes de factures, témoignage oral ou écrit, objet du temps passé...).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le relais de la revue près de chez vous (à Vars : Danielle Ménagé, à Montignac : Martine Chabauty - 05 45 39 76 64), ou par internet à : [jdis.csab@wanadoo.fr](mailto:jdis.csab@wanadoo.fr)

- Le village du «Portal», à Vars, est désormais doté d'un radar pédagogique
- Le but: calmer les ardeurs du millier d'usagers de la route qui y roulent trop vite.

## Vars: ralentissez, SVP



Selon Salvador Pérez, le préfet, venu hier inaugurer l'équipement: «Les radars pédagogiques sont efficaces, ils font lever le pied.»

Julien PRIGENT  
j.prigent@charentelibre.fr

**M**olo sur l'accélérateur! Depuis hier, le village du «Portal», à Vars, est équipé d'un radar pédagogique dans le sens Rouillac-Vars. Si vous roulez au-delà de 50 km/h, votre vitesse s'affiche en rouge. Efficace, affirme le préfet de Charente, Salvador Pérez, venu inaugurer l'équipement en compagnie du maire, Jean-Marc de Lustrac. «Toutes les statistiques le montrent: ils font lever le pied. Et je tiens à rappeler que radar pédagogique, ça peut vouloir dire radar verbalisateur pas très loin.»

Ce radar est l'un des quatorze dont l'État vient de doter la Charente (1). Les habitants de ce village d'une cinquantaine d'habitants situé sur la D 11 l'attendaient avec impatience. Le maire a entendu leurs revendications. «Dès 2005, les riverains avaient signé une pétition réclamant des aménagements pour la sécurité du «Portal», tient-il à rappeler. Funeste prémonition: deux ans plus tard, une habitante du village était tuée, renversée par un camion alors qu'elle traversait la chaussée. «On avait alors demandé que le conseil général mène des travaux pour faire de réduire la vitesse des voitures et des très nombreux camions qui traversent «Le Portal». En vain», souligne Patrick Benet-Bessonnet, adjoint au maire en charge de la voirie et de la sécurité routière.

### Un véhicule sur deux en excès de vitesse

Depuis, on a fait les comptes au «Portal». Chaque jour, 2 000 véhicules traversent le village. Un tra-

« La moitié des voitures et des camions dépassent la limite. Parmi ceux-ci, 5% roulent même 20 km/h au-dessus des 50 km/h autorisés.

fic que le proche chantier de la ligne à grande vitesse n'a fait qu'accentuer, générant un flux annuel de 8 000 camions. Un récent comptage a permis de s'apercevoir «que la moitié des voitures et des camions dépassent ici la limite de vitesse permise. Parmi ceux-ci, 5% roulent même 20 km/h au-dessus des 50 km/h autorisés», rapporte Jean-Marc de Lustrac qui avance fièrement le bilan de son équipe en matière de sécurité routière depuis son arrivée aux affaires en 2008. «Nous avions d'entrée répertorié les axes dangereux sur la commune. Nous avons ensuite sécurisé une vingtaine de points en posant des coussins berlinois, en installant des miroirs pour favoriser la visibilité des véhicules à certains stop.» Puis l'aménagement des ponts sur la Charente, réalisé par le Département. Prochain chantier en vue, l'aménagement de la chaussée au «Portal».

(1) La Charente vient d'être dotée de quatorze radars pédagogiques, auparavant placés en amont des radars automatiques, et livrés par l'État. Six ont déjà été installés, à Angoulême (3), Fléac, Saint-Genis-d'Hiersac et Vars. Les autres le seront bientôt à Cognac (2), La Péruse, Nieuil, Triac-Lautrait, Verdille ainsi que Vœuil-et-Giget.

## Les enfants des écoles montent au filet à Vars

**L**es finales de l'opération «Tennis à l'école» se sont déroulées dernièrement sur les installations du club de Vars. Ici, pas de compétition à proprement parler, mais plutôt l'idée de mettre en application ce qui a été travaillé lors des six séances d'initiation menées en avril et mai. Grâce au soutien du comité de tennis de la Charente et du club local, le TC Vars, les élèves des classes d'Aurélie Camy et de M. Filion ont ainsi pu découvrir pour la plupart ce sport. Pour Aurélie Camy, la maîtresse des CMI, «C'est l'occasion de diversifier les activités proposées en éducation physique, en s'appuyant sur les compétences de du moniteur mis à disposition par le club et

sur le matériel spécifique que nous n'avons pas à l'école.» Sébastien Aupetit, le moniteur, insiste sur le sérieux avec lequel les enfants ont suivi l'activité: «Tous se sont montrés hypermotivés: nous avons travaillé les bases du tennis, mais il ne faut pas que la technique soit un frein. Le jeu passe par le plaisir. J'ai aussi insisté sur l'attitude à avoir sur un court, le respect du partenaire, l'apprentissage des règles... Aujourd'hui, ils mettent tout ça en pratique.» Rémy Habouzit remporte devant Louis Carrière le tournoi garçons et Léane Blay est lauréate chez les filles devant Valentine Brévière. Par l'intermédiaire de Fabienne Péduzzi, le TC Vars a offert en clôture médailles et rafraîchissements



Plus de 50 champions en herbe ont participé à l'opération «Tennis à l'école». Photo CL

■ 8 Mai CL du 14/05/15

## Deux combattants épinglés à Vars...



Profitant hier d'une des rares éclaircies de la matinée, la commémoration de la capitulation de L'Allemagne s'est déroulée à Vars devant une assistance fournie. James Morlet et Gilles Roux ont reçu la médaille commémorative d'Algérie des mains du président Godichaud, qui dirige la section locale des anciens combattants, et du maire Jean-Marc de Lustrac (Photo CL). Un vin d'honneur a rassemblé l'assemblée à la salle du Pressoir.

■ VARS CL du 01/04/2015

## Les élèves rencontrent Titus

Dans le cadre du festival du livre jeunesse de Ruelle, l'école de Vars a reçu la visite de Tristan Faucher, alias Titus. Les élèves de CM1 ont pu feuilleter son album «Comment Mémé est monté au ciel». Les échanges ont été riches et appropriés, d'autant que les enfants avaient pu voir le spectacle du même nom à l'occasion de la programmation d'«Au fil du conte». Quelques jeux de rôle ont même animé l'entrevue. La classe de CM2, qui avait également vu le spectacle, s'est davantage intéressée au travail d'acteur. Titus et son complice Gérard Baraton, de la compagnie Cause Toujours, ne sont pas inconnus dans le territoire, après une résidence à La Canopée à Ruffec. Ils faisaient partie de la programmation du festival de Ruelle. Le jeune public a apprécié cette rencontre nourrie de questions-réponses et d'enseignements. Les enseignants ont également salué la «belle présence et totale disponibilité» de l'auteur-acteur.



Titus a conquis les élèves. Photo CL



## Hommage à Stéphanie Chambrier

Mesdames, messieurs, chers amis,

Nous voici tous réunis aujourd'hui, famille, amis, élus, habitants de Vars, en cette église Saint-Denis pour rendre un dernier hommage à Stéphanie. Cet instant, je l'ai longtemps redouté et c'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que je prends la parole au nom de tous, pour lui apporter un témoignage d'affection, d'admiration, de reconnaissance, et lui adresser un dernier adieu.

Le deuil se vit d'abord dans l'intimité du cercle familial, élargi aux amis les plus proches. Mais il y a aussi un autre cercle, moins évident et pourtant très présent : celui que Stéphanie fréquentait dans le cadre de son mandat.

Évoquer la mort d'une personne, c'est aussi évoquer sa vie, car la mort n'est jamais qu'une étape. Aujourd'hui, Stéphanie nous a quittés à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Confrontée depuis de nombreuses années à ce mal qui l'envahissait elle avait lutté à chaque étape, à chaque rechute avec une force hors du commun dont peu de gens sont capables. Chaque lendemain était vécu comme une renaissance, faisant ainsi un pied de nez à celle qui malgré tout prenait progressivement le dessus. Volontaire, déterminée, elle a tenu ses engagements jusqu'au bout de ses forces, et combattu la maladie jusqu'à la fin.

Rares sont les personnes que j'ai vu lutter à ce point dans toute ma carrière professionnelle. Stéphanie, malgré son allure fluette était une véritable force de la nature dotée d'une personnalité hors du commun. Pendant toutes ces années elle a dû surmonter le doute, la douleur physique, la douleur morale, mais elle avait une telle soif de vie que nul n'aurait pu lui voler ce sourire lumineux. Avec ce sourire elle nous montrait le chemin c'était un appel à la joie, un appel au bonheur, un hymne à la vie.

Je voudrais insister plus particulièrement sur son engagement municipal lors de ses différents mandats d'élu qu'elle a rempli. Éluë en 2008 lors de la première campagne des municipales, maire adjointe aux finances, elle a eu à cœur depuis le départ d'assainir le budget, afin de redonner à la commune des capacités financières et les moyens de conduire une politique ambitieuse en mettant un point d'honneur à ce que les Varsois n'aient pas d'augmentation de leurs impôts locaux. Durant toutes ces années passées auprès d'elle, j'ai pu observer ses qualités morales de rigueur, de professionnalisme qui nous permettent aujourd'hui d'avoir une commune saine financièrement, et prête pour affronter son avenir. Dans tous les domaines de la vie municipale, les objectifs qu'elle a poursuivis et les résultats obtenus ont suivi cette ligne directrice des valeurs républicaines. Consacrer une partie de sa vie à l'amélioration de celle de ses concitoyens a certainement été le point d'orgue de toute son existence. À une époque où l'individualisme triomphe, donner son temps pour résoudre les problèmes d'autrui ne peut être qu'admirable d'autant qu'elle luttait en même temps contre un mal qui la rongeaient ! C'est ce que l'on appelle le talent ! Sa passion de la chose publique au service des autres restera sans nul doute inscrite dans nos mémoires.

Aujourd'hui, Vars est en deuil. Elle a perdu un être cher qui lui était dévoué et l'aimait. Bien sûr, que la mort signifie la cessation physique de la vie, mais le souvenir entretient toujours l'image de la personne disparue. On revoit ses traits, ses yeux, son sourire et l'on entend son rire ou le son de sa voix, et l'on imagine quelles seraient ses réactions en telle ou telle circonstance. Je pense qu'il faut entretenir cette vie dans le souvenir et nous ne manquerons pas de le faire régulièrement. Sa mémoire restera en nous et nous ne l'oublierons jamais.

Pour finir, je voudrais m'adresser aux membres de sa famille. À l'annonce de la disparition d'une personne, la coutume veut que nous

fassions part à ses proches de nos condoléances. Je préférerais m'adresser à vous en reprenant le sens étymologique de ce mot, et vous dire combien nous souffrons avec vous et au combien nous partageons votre chagrin. Je sais que tout ce parcours n'aurait pu se faire s'il n'y avait eu un soutien inconditionnel et sans faille de la part de Pascal, son époux et de ses parents.

Enfin, comme à mon habitude je conclurai sur une citation de Pythagore qui pourrait résumer la vie de Stéphanie : « Poursuis l'œuvre d'affranchissement de ton âme en faisant un choix judicieux et réfléchis en toutes choses, de façon à assurer le triomphe de ce qu'il y a de meilleur en toi, de l'Esprit. Alors, quand tu abandonneras ton corps mortel, tu t'élèveras dans l'éther, et cessant d'être mortel, tu revêtiras toi-même la forme d'un dieu immortel ».

Adieu Steph ! Repose en paix ! Hasta siempre !

Hommage de Jean-Marc de Lustrac,  
maire de Vars,  
en l'église Saint-Denis, le 31/03/15.



Il nous restera de toi,  
Des grandes soirées à refaire le monde  
Des produits contre les taches,  
Des moments de franche rigolade

Il nous restera de toi, des week-ends en bord de mer  
Nos vacances à Marrakech, le jardin Majorelle,  
Les odeurs d'épices et nos cours de cuisines  
Les balades dans les souks et des babouches

Il nous restera de toi,  
Une « mounette » d'une grande tendresse  
Une famille dans la tristesse  
Et la douleur d'un ami qu'on aime

Il me restera de toi, des larmes  
8 ans de combat, des hauts des bas  
Une quarante sixième année, beaucoup d'espoir  
Et tout ton courage inépuisable

Je garderai de toi, mon éternelle amie  
Le souvenir de ton sourire,  
Ta dignité dans la maladie  
Et ma plus belle leçon de vie,

Quelqu'un a dit :  
La mort ne t'emporte pas,  
elle multiplie ta vie dans  
chacun de nos bras..."

*Recueil de poèmes  
des conseillers.*

*Stéphanie, la jolie  
Stéphanie est partie  
Stéphanie, pour la vie  
Stéphanie, à la mairie  
Vite, vite, il fallait y aller  
Les budgets à serrer  
Les comptes à vérifier  
Stéphanie, le sourire  
Et aussi son franc parler  
Stéphanie, les couleurs  
Le sac, les foulards et les fleurs  
Stéphanie et la Charente  
Son mari est pêcheur  
Stéphanie, la douleur  
A peine un mot, même pas peur  
Stéphanie, sa famille et ses amis  
Toujours là, comment va la vie ?  
Stéphanie et le Maroc  
Les souks, le thé et la chaleur  
Stéphanie, la couronnée  
On t'envoie tous des baisers  
Ta lumière commence déjà à nous manquer.*